

Nicole Arnoux est agrégée de lettres. Elle a pratiqué la *Danse libre* auprès du danseur-chorégraphe François Malkovsky puis enseigné ce répertoire dans différentes structures : Sorbonne, Insep, salle Pleyel, Lycée Berthelot à Saint-Maur et participé aux congrès internationaux de la Recherche en danse. En 1997, elle publie *Repères en danse libre-Malkovsky*. Dès 1998, auprès de Michelle Nadal, au sein d'Arts et Mouvement, elle accueille d'éminents danseurs/chercheurs tchèques et américains.

Nicole Arnoux

La notation Conté au cursus Danse de la Sorbonne

Durant les années universitaires 1981/1982 à 1989/1990, Michelle Nadal a été chargée de l'enseignement de la notation Conté au cursus Danse de l'université Paris-Sorbonne (Paris IV). Ce cours était dispensé dans le cadre d'une formation très complète proposée aux étudiants-danseurs. L'ensemble de la formation, comme pour tout autre discipline enseignée à Paris IV, était échelonné sur 3 cycles.

L'intitulé du cours de Michelle Nadal en 1^{er} cycle : Analyse et notation du mouvement – système Conté (DT 107). Ce cours faisait partie des unités de valeurs (UV) théoriques qu'un étudiant pouvait choisir pour valider son 1^{er} cycle de cursus-danse. En outre Michelle Nadal a assuré la formation d'un « certificat de spécialité » (DT 305) dont l'accès était réservé aux étudiants déjà titulaires de certaines UV ou équivalences – en l'occurrence de l'UV DT107.

L'organisation du parcours d'un étudiant du cursus Danse

Pour valider son 1^{er} cycle un étudiant devait valider 12 UV, dont au moins 4 UV théoriques et 4 UV pratiques ; les 4 restantes étant laissées à son choix. Un étudiant qui souhaitait approfondir ou élargir ses connaissances avait la possibilité de s'inscrire à des UV supplémentaires – en plus des 12 obligatoires (18 UV théoriques et 28 UV pratiques étaient proposées en 1^{er} cycle). Les UV étaient validées à la fois par un contrôle continu et par un examen obligatoire, en fin d'année scolaire.

D'après certains témoignages recueillis, il est probable que le cours de Michelle Nadal ait été suivi par des étudiants curieux de s'instruire dans un domaine souvent mal connu, voire inconnu des danseurs.

Le 2^e cycle suivait un même schéma, avec des certificats théoriques et pratiques à suivre (9 certificats théoriques et 20 certificats pratiques proposés), et la rédaction d'un mémoire.

Le cours de Michelle Nadal

L'accès au cours de Michelle Nadal était limité aux étudiants justifiant d'une formation en solfège musical - notamment par l'obtention des UV : *Musique pour les danseurs (niveau 1)* (DT 110) ; *Musique pour les danseurs (niveau 2)* (DT 120) ou titulaires de diplômes de conservatoires.

L'accès au cours de notation Laban ne comportait évidemment pas la même obligation, ce qui explique peut-être la moindre fréquentation du cours Conté. Jacqueline Challet-Haas, responsable de la formation en notation Laban, et Michelle Nadal ont, par ailleurs, toujours entretenu les meilleures relations professionnelles et personnelles.

Bien que nous manquions de données précises pour recenser le nombre d'étudiants qui ont effectivement suivi les cours de Michelle Nadal pendant ces 8 années, on peut l'estimer à une vingtaine d'étudiants par cours, dont peut-être un certain nombre d'auditeurs libres.

Le problème de la pénurie de salles ayant été une des difficultés que le directeur et les enseignants du cursus Danse ont eu à affronter, différents cours théoriques et pratiques se sont déroulés hors des locaux universitaires. Ainsi Michelle Nadal a-t-elle donné ses cours aussi bien au Conservatoire national d'art dramatique (dont elle a été le professeur de danse titulaire pendant 30 ans) qu'au gymnase de la Tour des Dames, dans le 9^e arrondissement.

La durée des cours était généralement d'une heure et demie.

Même si Michelle a maintenu des liens personnels avec certains de ses étudiants, elle ne nous a pas laissé d'archives précises sur eux et certaines questions restent sans réponses.

- Quelles étaient les motivations qui ont porté ces étudiants vers cet enseignement du système français d'écriture de la danse ?
- Quelle a été la proportion d'étudiants étrangers ? ... ils étaient nombreux au cursus Danse de la Sorbonne !

Le déroulement du cours et les épreuves d'examen

Faute de témoignages précis, il n'est guère possible non plus de décrire le déroulement d'un cours de Michelle Nadal. Un auditeur libre de cette période se rappelle que l'enseignement de Michelle consistait en un va-et-vient permanent entre la théorie et la pratique : en se référant aux données de la grammaire de Pierre Conté, elle passait à la démonstration pratique des symboles de la partition. Il semble qu'elle ait suivi la grammaire « pas à pas ».

On peut imaginer, sans grand risque de se tromper, que les multiples expériences personnelles de son travail avec Pierre Conté – son propre parcours d'étudiante en notation, puis de danseuse du répertoire du Maître –, venaient aussi enrichir son enseignement auprès des étudiants de la Sorbonne.

Quelle était la nature exacte des épreuves d'examen que les étudiants du cursus ont eu à affronter à l'issue de leur année de travail en notation Conté ?

Il me semble avoir entendu Michelle me dire que les examens qu'elle a mis en place, plus tard dans le cadre de la formation à la notation au sein des conservatoires de la Ville de Paris, s'inspirait de ce qu'elle avait fait à la Sorbonne.

Il est donc probable qu'elle avait introduit à l'examen du cursus Danse une des épreuves qu'elle considérait comme un test important de la maîtrise de la notation Conté : le déchiffrement d'un enchaînement écrit en Conté. Le candidat disposait simultanément de la partition musicale (une trentaine de mesures), de la partition de l'enchaînement dansé (en écriture Conté), et d'un enregistrement musical ; Michelle, sur des musiques qui lui plaisaient, composait (avec une passion évidente !) de petits enchaînements dansés, qu'elle transcrivait aussitôt en notation Conté, en essayant d'y introduire, toujours dans le strict respect de la ligne mélodique, une variété de difficultés de lecture. Ces partitions devenaient les « sujets d'examen » des candidats.

Cette méthode permettait de reproduire modestement, le travail qu'elle-même avait pratiqué avec Pierre Conté à une tout autre échelle : quand Michelle répétait un ballet dans une autre compagnie, à l'étranger souvent, Pierre Conté lui envoyait plusieurs pages de partition d'une nouvelle chorégraphie qu'il venait de composer, afin qu'elle puisse la travailler et la lui présenter quand ils se retrouveraient.

Malgré les lacunes évidentes qui émaillent ce « compte-rendu » sur l'enseignement de la notation Conté à la Sorbonne dans les années 1980, il me semble que cette période de diffusion du système français d'écriture du mouvement a pu jouer un rôle important dans la diffusion de l'écriture Conté.

C'est un des aspects ingrats de l'enseignement, que les élèves et les étudiants qu'on forme, avec qui on a parfois entretenu des liens très forts au cours d'une année de travail, s'envolent ensuite vers de nouvelles aventures. Il arrive que les germes semés ici s'épanouissent là-bas sans que nous n'en sachions jamais rien...

Plusieurs de nos étudiants du cursus Danse de Paris IV appartenaient déjà à des troupes prestigieuses comme celle de Béjart, ou, dans un autre style, celle de Francine Lancelot ; ou à des troupes naissantes comme celle de Dominique Bagouet.

Alors, pourquoi ne pas imaginer qu'il est, dans un coin des États-Unis, d'Argentine, de Pologne... un danseur, une danseuse, qui, après avoir suivi les cours de Michelle, se sert à son tour de la notation Conté dans son travail de création ou son enseignement ?